

L'insertion à l'issue du master, des chiffres fiables ?

En dix ans, le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail avec un master a plus que doublé¹. Pourtant, tous ne bénéficient pas de la même insertion professionnelle. Une certaine hétérogénéité prévaut alors même que le diplôme est pour tous d'un niveau bac + 5. Le ministère produit de nombreuses données sur l'insertion professionnelle à l'issue du master et il a semblé intéressant de les scruter.

Par **SYLVIE BÉPOIX**,

coresponsable du secteur Formations supérieures

Les données fournies par le MESR portent exclusivement sur le taux d'emploi salarié en France. En 2023, 147 000 étudiants de master en université ou autres institutions d'enseignement supérieur ont été diplômés, dont 102 500 Français de moins de 30 ans². Parmi ces derniers, 70,5 % occupent un emploi salarié en France douze mois après l'obtention de leur diplôme et 23,2 % ont poursuivi ou repris des études en France dans l'année suivante. Les diplômés 2023 de master, hors enseignement, s'insèrent moins rapidement que ceux de la promotion précédente. En lettres-langues-arts, l'insertion est la plus faible mais le recul plus modéré : 48,4 % à six mois et 57,9 % à douze mois (- 3,6 points et - 2 points). En sciences-technologies-santé, les taux d'insertion sont plus élevés : 61,3 % à six mois et 73,2 % à douze mois, avec des baisses modérées par rapport à la promotion précédente (- 2,9 points et - 2,4 points). L'insertion en emploi salarié en France des diplômés de 2023 est légèrement plus importante pour les femmes à six mois comme à douze mois. Pour les masters enseignement, les taux d'insertion restent les plus élevés : 86,5 % à six mois et 87,2 % à douze mois, témoignant d'une bonne insertion malgré le recul (- 4,1 et - 4,6 points)³.

DIFFÉRENCES D'INSERTION

La spécialité du master semble engendrer des différences d'insertion, les marchés d'emploi en tension tels que l'informatique peuvent offrir plus d'opportunité que ceux plus en diffi-

culté, comme la culture. Les spécialités offrant moins de débouchés vont mener plus ou moins souvent à une insertion professionnelle dans une trajectoire différente de celle du diplôme, conduisant à un métier qui n'est plus en adéquation avec la formation initiale. Le choix de l'alternance peut également jouer un rôle, car, dans un tiers des cas, l'étudiant est embauché dans l'entreprise où il était apprenti. Pour autant, de nombreuses spécialités n'offrent pas de possibilités d'apprentissage. L'origine sociale ou le genre apparaissent également comme des facteurs de différenciation dans l'insertion⁴. Enfin, il ne faut pas oublier que tous les masters n'ont pas vocation à une insertion professionnelle immédiate, certains étant tournés vers le doctorat et la recherche.

DONNÉES TRONQUÉES

Les données fournies par InserSup ne peuvent échapper à la critique, car 30 % des diplômés disparaissent des calculs ! Nous avons déjà souligné le problème lié aux choix du ministère quant aux indicateurs d'insertion, le calcul échappe désormais aux universités, et ne prend en compte que les salariés de moins de 30 ans et travaillant en France⁵. Pourtant, deux diplômes délivrés sur dix insèrent plus de 10 % de diplômés à l'étranger ou en emploi non salarié en France⁶. Le réseau des VP CFVU s'en est ému, mettant en avant les formations débouchant sur des professions où le salariat est rare (santé, droit...) ou celles à visées internationales, citant l'exemple du master en relations internationales de l'université de Strasbourg où le taux d'emploi calculé par cette dernière à dix-huit mois était de 90,48 %, alors qu'InserSup donne 43,6 %. Les mêmes pointent l'absence de prise en compte de la poursuite en doctorat, parlant d'injonctions contradictoires, alors qu'il est demandé de promouvoir la recherche. Pourtant, les VP CFVU s'opposent tièdement à toute cette méthodologie fournissant des données tronquées, occultant l'insertion d'un nombre important d'étudiants. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'utilisation qui pourrait être faite de ces chiffres. Rappelons que le SNESUP-FSU est pour le droit à la poursuite d'études de toutes et tous après la licence. ■

L'origine sociale ou le genre apparaissent comme des facteurs de différenciation dans l'insertion.

1. Bulletin de recherches emploi formation, Céreq, n° 456, sept. 2024.
2. Ce qui veut dire que 30 % des diplômés ne sont pas pris en considération dans les résultats d'insertion.
3. InserSup 2023, MESR-SIES.
4. Bulletin de recherches emploi formation, Céreq, n° 456, sept. 2024.
5. « InserSup, quelle fiabilité ? », Dossier « L'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur, un critère à interroger », Le Snesup n° 724, mai 2024 : www.snesup.fr/article/mensuel-ndeg-724-mai-2024.
6. Note SIES n° 2024-08, décembre 2024.



© Anatolii Prolov / iStock